ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi nº 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective

Procès-verbaux des séances des 20, 21, 22 et 27 octobre 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2030-20201027

2020

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 20 OCTOBRE 2020 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 3
AUDITIONS 3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2020 5
AUDITIONS (suite) 6
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 22 OCTOBRE 2020 8
AUDITIONS (suite) 9
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 27 OCTOBRE 2020 11
AUDITIONS (suite) 12

ANNEXES

I. Personnes et organismes qui ont été entendus
II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 20 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi nº 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (Ordre de l'Assemblée le 8 octobre 2020)

Membres présents :

Mme St-Pierre (Acadie), présidente
Mme Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Benjamin (Viau), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement
M. Campeau (Bourget)
M. Charette (Deux-Montagnes), ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Mme Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
M. Leitão (Robert-Baldwin) en remplacement de Mme Charbonneau (Mille-Îles)
Mme Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) en remplacement de M. Lamothe (Ungava)

Droits de vote par procuration :

M. Benjamin (Viau) pour M. Arcand (Mont-Royal–Outremont)
M. Campeau (Bourget) pour M. Reid (Beauharnois)
M. Campeau (Bourget) pour M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) pour la deuxième et la troisième partie de la séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Recyc-Québec :
Mme Sonia Gagné, présidente-directrice générale
Mme Sophie Langlois-Blouin, vice-présidente, Performance des opérations

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec :
M. Martin Vaillancourt, directeur général
M. Benoît Delage, directeur général du CRE de l'Outaouais

Association des brasseurs du Québec :

M. Patrice Léger Bourgoin, directeur général

M. Olivier Cauchon, analyste des stratégies et des politiques

Conseil canadien du commerce de détail :

M. Marc Fortin, président

M. Jean-François Belleau, directeur, Relations gouvernementales

Association canadienne des boissons :

M. Martin-Pierre Pelletier, associé principal, Prospectus Associates

Éco Entreprise Québec :

M^me^ Maryse Vermette, présidente-directrice générale

M. Denis Brisebois, président du conseil d'administration

Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec :

M. Richard Mimeau, directeur général

M. Yazan Kano, administrateur-trésorier

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 08, M^me^ Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le secrétaire informe la Commission des droits de vote par procuration, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

M^me^ la présidente indique que, jusqu'au 11 décembre 2020, tous les votes doivent être tenus par appel nominal, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Charette (Deux-Montagnes), M. Leitão (Robert-Baldwin), M[me] Ghazal (Mercier) et M[me] Perry Mélançon (Gaspé) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend Recyc-Québec.

À 11 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.

À 11 h 53, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 35, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M[me] St-Pierre (Acadie).

La Commission entend l'Association des brasseurs du Québec.

À 16 h 25, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend le Conseil canadien du commerce de détail.

À 17 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association canadienne des boissons.

À 17 h 53, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 33, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Éco Entreprise Québec.

À 20 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec.

À 21 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 21 octobre 2020, après les affaires courantes.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Original signé par

_____

Marc-Olivier Bédard

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Christine St-Pierre

MOB/jd

Québec, le 20 octobre 2020

Deuxième séance, le mercredi 21 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi nº 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (Ordre de l'Assemblée le 8 octobre 2020)

Membres présents :

Mme St-Pierre (Acadie), présidente

M. Benjamin (Viau), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement
M. Campeau (Bourget)
M. Charette (Deux-Montagnes), ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Mme Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
M. Leitão (Robert-Baldwin) en remplacement de Mme Charbonneau (Mille-Îles)
Mme Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Union des municipalités du Québec :

M. André Bellavance, membre du conseil d'administration, président de la Commission de l'environnement et maire de Victoriaville
Mme Geneviève David Watson, conseillère aux politiques

Fédération québécoise des municipalités :

M. Jacques Demers, président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog
M. Pierre Châteauvert, directeur des Politiques

Société des alcools du Québec :

Mme Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
M. Christian Marier-Pilon, directeur, responsabilité sociétale

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets :

M. Denis Blaquière, président

Association des microbrasseries du Québec :

M^me^ Marie-Ève Myrand, directrice générale

M. Michel Godin, directeur du développement, Brasseurs RJ

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 41, M^me^ St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 12 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 13 h 03, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Société des alcools du Québec.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

À 16 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des microbrasseries du Québec.

À 17 h 17, M[me] la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 22 octobre 2020, après les affaires courantes.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Original signé par

_____

Marc-Olivier Bédard

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Christine St-Pierre

MOB/jd

Québec, le 21 octobre 2020

Troisième séance, le jeudi 22 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi nº 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (Ordre de l'Assemblée le 8 octobre 2020)

Membres présents :

Mme St-Pierre (Acadie), présidente

M. Benjamin (Viau), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement
M. Campeau (Bourget)
M. Charette (Deux-Montagnes), ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Mme Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
M. Leitão (Robert-Baldwin) en remplacement de Mme Charbonneau (Mille-Îles)
Mme Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Boissons Gazeuses Environnement :
M. Normand Bisson, président, BGE-CONSIGNaction

Coop les Valoristes :
Mme Marica Vazquez Tagliero, vice-présidente et coordonnatrice
M. Frédéric Bourrely, consultant

Réseau Environnement :
Mme Christiane Pelchat, présidente-directrice générale
M. Charles Leclerc, coordonnateur, Secteur Air, Changements climatiques et Énergie

Conseil de la transformation alimentaire du Québec :
Mme Annik Van Campenhout, vice-présidente, Progrès en alimentation et développement durable
Mme Louise Fecteau, associée, Gaïa environnement Inc.

Reloop :

M^me^ Clarissa Morawski, directrice générale

La Commission se réunit à salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 35, M^me^ St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend Boissons Gazeuses Environnement.

À 12 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Coop les Valoristes.

À 13 h 08, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Réseau Environnement.

À 15 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil de la transformation alimentaire du Québec.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend Reloop.

À 17 h 21, M^me^ la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 27 octobre 2020, à 10 heures.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Original signé par

_____

Marc-Olivier Bédard

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Christine St-Pierre

MOB/jd

Québec, le 22 octobre 2020

Quatrième séance, le mardi 27 octobre 2020

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi nº 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (Ordre de l'Assemblée le 8 octobre 2020)

Membres présents :

M. Benjamin (Viau), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement
Mme Boutin (Jean-Talon), présidente de séance, en remplacement de Mme Grondin (Argenteuil)
M. Campeau (Bourget)
M. Charette (Deux-Montagnes), ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Mme Ghazal (Mercier), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement
M. Leitão (Robert-Baldwin) en remplacement de Charbonneau (Mille-Îles)
Mme Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil québécois des entreprises adaptées :
- M. Raymond Gouin, directeur général
- M. Jean-Sébastien Daigle, membre du Conseil d'administration

Association des détaillants en alimentation du Québec :
- M. Pierre-Alexandre Blouin, président-directeur général
- M. Miguel Saint-Pierre, propriétaire du IGA Saint-Pierre

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, Mme Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Conseil québécois des entreprises adaptées.

À 10 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

M[me] la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 11 h 37, M[me] la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Louisette Cameron

La présidente de la Commission,

Original signé par

Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 27 octobre 2020

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association canadienne des boissons	004M
Association des brasseurs du Québec	002M
Association des détaillants en alimentation du Québec	024M
Association des microbrasseries du Québec	008M
Boissons Gazeuses Environnement	013M
Conseil canadien du commerce de détail	003M
Conseil de la transformation alimentaire du Québec	015M
Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec	001M
Conseil québécois des entreprises adaptées	021M
Coop les Valoristes	016M
Éco Entreprise Québec	009M
Fédération québécoise des municipalités	011M
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	012M
Recyc-Québec	007M
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec	005M
Reloop	018M
Réseau Environnement	017M
Société des alcools du Québec	
Union des municipalités du Québec	006M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

2M Ressources	022M
Chantier de l'économie sociale	020M
Confédération des syndicats nationaux	010M
Conseil de l’industrie forestière du Québec	019M
Conseil patronal de l'environnement du Québec	025M
Conseil québécois du commerce de détail	014M
Consignéco	023M
Nespresso Canada	026M
Ville de Montréal	027M